

ANNEXE V.

METHODOLOGIE D'ESTIMATION DES DONNEES DE L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE AU COURS DES 6 PROCHAINES ANNEES

- Double vacation.

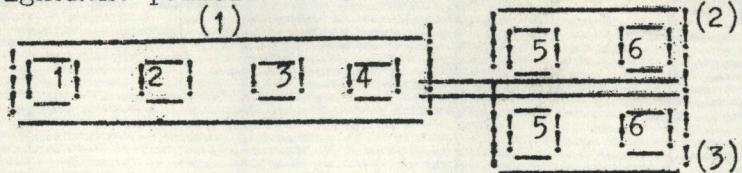
Des estimations ont été faites pour les cas de simple vacation dans tout l'enseignement primaire (niveaux) et double vacation en 1^e et 2^e année; les autres niveaux restant à une simple vacation.

La différence de coûts est sensible entre les dépenses du régime de simple vacation en 1^e et 2^e année et celles de double vacation aux deux premiers niveaux elle serait d'environ deux cent millions de francs en 1979/80 et plus lourde au cours des années ultérieures.

La double vacation en 3e primaire est maintenue jusqu'à la fin 1975/76. En 1976/77 elle est abandonnée car les effectifs entrés en 1974/75 avec de nouvelles structures scolaires entreront en 3e. A partir de la 3e les prévisions se basent sur un enseignement en simple vacation.

- Structures de l'enseignement primaire.

Les structures actuelles sont maintenues pour les élèves déjà entrés dans le primaire jusqu'à ce que ceux qui ont commencé la première année en 1973/74 aient terminé la 6e, en 1978/79. En 1979/80 les structures nouvelles sont appliquées à tout l'enseignement primaire avec deux orientations différentes en 5e et 6e année.



(1) Enseignement de base, commun, de 4 ans d'alphabétisation.

Les filles et les garçons peuvent suivre les cours ensemble.

(2) 5e et 6e année orientées vers l'enseignement pratique d'agriculture,

couture, maçonnerie et menuiserie. Les filles sont séparées des garçons car les activités sont différentes.

Le coût du matériel didactique est plus élevé et est estimé à au moins 20% du traitement des maîtres.

Le coût du matériel didactique est d'au moins 20% des salaires des maîtres selon les recommandations internationales. Vu la faiblesse de nos disponibilités budgétaires, le matériel didactique est proposé à 10% dans le reste des structures du primaire.(3) 5e et 6e primaires orientées vers la préparation des meilleurs éléments pour l'enseignement secondaire. Le coût du matériel didactique proposé est de 10% du coût des maîtres. A ce niveau les filles sont séparées des garçons.

Il est proposé d'y recevoir un nombre restreint d'enfants, environ 4 fois la capacité d'accueil de l'enseignement secondaire, soit un peu plus de 8.000 élèves par niveau,

La promotion scolaire

Les redoublements sont tolérés à tous les niveaux pour l'année scolaire 1974/75, première année de réforme.

Ultérieurement la promotion est conçue automatique donc sans redoublements sauf pour les enfants qui ont été malades pendant trois mois ou plus par année scolaire. Les niveaux d'âges seront plus homogènes qu'actuellement où les enfants de 1^e année ont de 7 à 8 ans et ceux de 6^e année de 13 à 16 ans.

La différence d'effectifs passant d'une classe à la classe supérieure est estimée à 3% provoquée par décès, maladies prolongées et un léger désaffection dans certaines conditions socio-économiques. Le taux de mortalité scolaire est de 2,5 % pour les enfants de 7 à 14 ans.

Nous avons maintenu ce taux pour les groupes d'âge de 10 à 15 ans bien que, à ce niveau, la mortalité soit la plus basse au Rwanda. Le taux national de mortalité est de 4 % entre 10 et 15 ans alors qu'il est de 11 % entre 5 et 9 ans et de 8 % entre 15 et 19 ans. La surmortalité masculine constatée entre la naissance et 9 ans s'estompe entre 10 et 15 ans où le taux est le même pour les garçons et les filles. Entre 15 et 39 ans, il y a une surmortalité féminine.

Les estimations pour abandons volontaires sont faibles car nous pensons que les élèves étant plus âgés, ils sont plus sensibilisés à l'enseignement et ne seront plus découragés par de nombreux redoublements, vu que la promotion sera automatique. Ils seront également à même de parcourir les distances existant entre l'école et le domicile, bien que ce problème va se poser au niveau des 5^e et 6^e année de préparation pour le secondaire.

Recyclage et formation des maîtres.

Après 1980, les 5^e et 6^e terminales auront besoin de plus de 5.000 enseignants. Si l'on forme ou recycle un maître sur deux pour les travaux pratiques (agriculture, couture, menuiserie et maçonnerie), cela signifie qu'il faut former plus de 2.500 enseignants.

Si l'on peut se contenter d'un recyclage léger pour les enseignants des 4 premières années, sans coût supplémentaire, il faut prévoir un recyclage en profondeur (d'une durée d'un an) pour les maîtres des travaux pratiques des 5^e et 6^e années en attendant la sortie de maîtres de formation agricole et artisanale.

Les 5^e et 6^e primaires, terminales et orientées vers l'enseignement secondaire auront besoin de 2.550 maîtres formés suivant le programme actuel de formation générale et 2.550 de formation pratique orientée vers l'agriculture et l'artisanat. Le programme de recyclage pourrait s'arrêter après 1980 si l'enseignement normal est revisé pour dispenser cette formation pratique ou si il est créé des écoles ad hoc pour garçons car les écoles techniques féminines pourront fournir du personnel qualifié en nombre suffisant à partir de 1980.

Les maîtres à recycler en profondeur, pendant une année, devront être payés, en plus d'enseignants prestant leurs services dans les écoles; ces maîtres à recycler étant déjà engagés.

Toutefois à partir de 1976/77, année au cours de laquelle la première année recevra toute la cohorte d'enfants de 9 ans, ou de 1980/81 au cas d'entrée à 10 ans, le recyclage ne s'adressera plus au trop plein de maîtres de l'enseignement primaire. Il faudra dès lors pour recycler d'autres enseignants, recruter de nouveaux maîtres qui doivent enseigner et ceux qui vont remplacer les enseignants à recycler.

N.B. Ces estimations d'éléments à recycler se basent sur les enseignants en régime de double vacation en 1^e et 2^e année.

Salaires des enseignants.

Le salaire des enseignants est calculé sur base d'une moyenne annuelle de 60.000 francs comprenant tous éléments de rémunération (salaire net, pension patronale, indemnités de logement et allocations familiales).

Il s'agit d'une moyenne entre les salaires de C.A. et ceux des D7. Cette moyenne s'accroîtra progressivement d'année en année suite aux cotations, aux promotions de grade et surtout à une plus grande qualification des maîtres. Le nombre de C.A. diminue progressivement alors que celui de ceux qui ont fait des études secondaires de 3 ans et plus augmente constamment.

La moyenne de 60.000 francs/an a été retenue pour nos prévisions des 6 prochaines années. Il est à prévoir une augmentation annuelle de 5% par suite de cotations, d'amélioration de la qualification des maîtres et de l'accroissement des familles.

Les salaires approximatifs annuels atteindraient alors 60.000 francs en 74/75, 80.588 francs en 1979/80 et 102.853 francs en 1984/85.

Les dépenses réelles se situeront cependant autour des prévisions programmées en tableaux, car les jeunes éléments sortant de l'enseignement secondaire touchent moins que les maîtres C.A. qui ont déjà une longue carrière dans l'enseignement (ancienneté) et souvent des familles nombreuses. Vu le rythme d'engagement de maîtres formés et jeunes, le taux d'accroissement ne modifiera pas fortement nos prévisions.

Toutefois, s'il y a changement, en hausse, du salaire des agents de l'Etat, cette modification se répercute sur les rémunérations globales des enseignants.

Estimation du nombre des élèves et des maîtres.

Le nombre de maîtres a été calculé sur un ratio de 40 élèves par maître, sauf pour les 5^e et 6^e années de préparation à l'enseignement secondaire où le ratio est de 30 élèves par maître.

Le nombre d'élèves a été estimé par interpolation des enfants du groupe quinquennal de 5 à 9 ans.

Le pourcentage du groupe est de 15,4%, soit sur une population de 3.976.000 à la fin 1972, 612.000 enfants dont 122.000 pouvant entrer en 1^e année.

Les estimations ultérieures à 1976/77 tiennent compte d'un accroissement annuel de 28%.

Pour les effectifs de 1^e année, de 1974/75 et 1975/76 il a été tenu compte du nombre des admissibles en 1^e année au cours des années 1972/73 et 1973/74.

L'admission devait se faire à 7 ans. Environ 115.000 enfants, nés en 1965, devaient commencer la 1^e année en 1972/73. 76.000 enfants ont été admis.

Les jeunes éléments sortant de l'enseignement secondaire touchent moins que les maîtres C.A. qui ont déjà une longue carrière dans l'enseignement (ancienneté) et souvent des familles nombreuses. Vu le rythme d'engagement de maîtres formés et jeunes, le taux d'accroissement ne modifiera pas fortement nos prévisions.

En 1973/74, environ 83.000 sont reçus en 1ère année sur un effectif de 118.000 enfants.

Les enfants qui n'ont pas été inscrits en première année ont été retenus pour inscription en 1ère primaire en 1974/75 et 1975/76.

De plus, les enfants qui ont abandonné après la première année ont été également retenus pour entrer en 1ère année dès qu'ils ont atteint 9 ans ou 10 ans d'âge.

Ainsi les effectifs en 1974/75 sont estimés sur base de renseignements disponibles et des extrapolations de redoublements à la fin 1973/74. A partir de 1975/76 la promotion étant supposée automatique, il a été seulement tenu compte d'une perte de 3%.

Exemple (1974/75)

<u>1ère année, entrée à 9 ans</u>	<u>entrée à 10 ans</u>
Enfants scolarisables: 114.643	111.300
Enfants admis en 1972/73 76.372	67.444 en 1971/72
Enfants non inscrits 38.271	43.886
Abandons après 1972/73 + 7.000	17.041 après 1971/72
Redoublement après 73/74 +15.000	<hr/>
Admissibles en 74/75 60.300	60.897
Promotion en 2e en 75/76 58.491	59.070
Promotion en 3e en 76/77 56.736	57.298

Si les déperditions s'avéraient plus lourdes, les effectifs seraient moins importants et le taux d'alphabétisation serait plus faible.

Il est à remarquer que dans pareil cas, il y aurait moins de maîtres et moins de dépense. Avec un taux de déperdition voisin de 3% par an, plus de 80% des enfants entrés en première année termineraient la 6e primaire.